

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que cinq points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 26/3/2009 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Les trois premiers points ont été déposés par Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller Communal Ecolo, le quatrième est issu du groupe PS tandis que le dernier émane de Monsieur Guy Janquart, Conseiller Communal MR

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Herbicides:

Dans le cadre de la " semaine sans pesticide" le groupe Ecolo propose que les services communaux acquièrent des désherbants thermiques afin de se passer dorénavant des pulvérisateurs à herbicides.

2. Salles communales:

- a. Quels sont les projets du Collège pour l'aménagement de la salle communale de Rhisnes ?
- b. Quels sont les projets des comités de gestion locaux pour chaque salle ?

3. Bulletin communal:

Le groupe Ecolo formule trois propositions:

- a. Intégrer des illustrations et photos de paysages et villages de La Bruyère;
- b. Axer la recherche de ressources publicitaires sur les entreprises locales;
- c. Réserver la moitié des articles aux associations locales.

4. Aménagements de sécurité de la rue d'Emines à Rhisnes:

Problèmes découlant de ces aménagements

5. Travaux Maison communale: Nouveaux bureaux étage:

Fourniture de laine de verre et de fenêtre de toiture pour un montant total de 1.712,65 € TVAC à passer par procédure négociée et se composant comme suit:

Lot 1: Fourniture de laine de verre et pare vapeur

Descriptif

Estimation: 1.149,50 € TVAC

Mode de marché: procédure négociée

Lot 2: Fourniture de fenêtre de toiture

Descriptif

Estimation: 562,65 € TVAC

Mode de marché: procédure négociée

La Bruyère, le 23 mars 2009

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE